PLAN DE RECONNAISSANCE DES MÉCÈNES INDIVIDUELS

	DE BRIE	LA GRANGE	BÉJART	MOLIÈRE
LES AVANTAGES selon votre cercle				
	dons cumulés* **de 2 000 € minimum**	dons cumulés* **de 15 000 € minimum**	dons cumulés* **de 50 000 € minimum**	dons cumulés* **de 150 000 € minimum**
Newsletter mensuelle dédiée aux mécènes	✓	✓	✓	✓
Nom sur le site internet et dans la brochure de saison de la Comédie-Française et dans le rapport annuel de la Fondation	✓	✓	✓	✓
Visite privée en lien avec le théâtre ou la Comédie-Française	✓	✓	✓	✓
Invitation à la présentation de saison par l'Administrateur général autour d'un petit déjeuner	2 personnes	2 personnes	4 personnes	4 personnes
Soirées Fondation organisées autour des créations de la saison	1 soirée / saison au choix 2 personnes	2 soirées / saison au choix 2 personnes	Toutes les soirées 4 personnes	Toutes les soirées 4 personnes
Accès au Gala annuel des mécènes, événement privé en présence des comédiennes et des comédiens de la Troupe (frais facturés)	2 personnes	2 personnes	4 personnes	6 personnes
Invitation à la Galette des rois, évènement privé en présence des comédiennes et des comédiens de la Troupe		2 personnes	2 personnes	4 personnes
Invitation pour assister à la répétition d'un spectacle de la saison			2 personnes	2 personnes
Visite des ateliers de costumes de la Comédie-Française			2 personnes	2 personnes
Invitation à la Première d'une création Salle Richelieu par saison			2 personnes	-
Invitation à la Couturière (dernière répétition générale) ou à la Première de chaque création Richelieu				2 personnes
Nom du mécène sur le « Mur Molière »				✓
Invitation à la soirée d'Hommage à Molière				2 personnes

Pour les mécènes individuels le don minimum annuel est fixé à 2 000€.
Déductibilité fiscale : 66% du montant du don sur l'IR (Impôt sur le revenu) dans la limite de 20€ du revenu annuel, ou 75% du montant du don sur l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) dans la limite de 50 000€ par an (ce qui correspond à un don de 66 667€).

Document DME édité en septembre 2026

* Calcul du don cumulé sur 10 ans glissants à partir de 2016.